

CAP AGRICOLE MÉTIERS DE L'AGRICULTURE HORTICULTURE, MARAÎCHAGE ET PÉPINIÈRE



FORMATION

En alternance sur 1 an

DATE, DURÉE ET LIEU

- **Dates** : octobre 2024 à juin 2025
- **Durée** : de 1200 h (800 H de formation 400 h de stage)
- **Statut** : adultes de la formation professionnelle
- **Lieu** :

**MFREO du Sénonais,
24 Rue HAUTE
89100 GRON**

<http://www.mfrgron.fr>

<https://www.facebook.com/mfrgron>

PUBLIC CONCERNÉ, NOMBRE

- Adultes de plus de 16 ans ayant quitté le système éducatif classique.
- Accessibilité au public en situation de handicap après étude du projet personnel.
- Effectif : 6 à 15 participants.

COÛT PAR PARTICIPANT

Financement de la formation assurée par le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté

RESPONSABLE DE L'ACTION/CONTACT

Responsable de l'action : M. Claude CHRETIEN

Pour toute information, contacter le secrétariat :

mfr.gron@mfr.asso.fr

03 86 64 82 82

SUIVI ET ÉVALUATION DE L'ACTION

La formation est sous le contrôle d'un formateur formé à la pédagogie de l'alternance utilisant des outils de suivi de la formation des stagiaires (émargement, visite en stage, attestation,...).

Le moniteur responsable de l'action sera en charge du suivi et de l'évaluation de l'action (test, bilan, entretien, UC...).

- **Certificateur** : ministère de l'agriculture

VERSION 2 11/23

CONDITIONS D'ADMISSION

Ce diplôme se prépare en 1 an après prescription des partenaires d'insertion, à temps plein. Il mêle des enseignements généraux (français, maths ...), des enseignements professionnels et des stages destinés à préparer à différents métiers dans des spécialités agricoles. Il permet une insertion dans la vie active.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Dans le secteur de l'horticulture et des productions légumières, l'ouvrier réalise les opérations techniques liées à la culture de plantes en pleine terre ou en pots, de plantes maraîchères, fruitières, à massif, de bulbes ou de fleurs coupées et à leur conditionnement en vue de leur commercialisation. Si une partie du secteur horticole se spécialise, avec pour corollaire la répétitivité de tâches, l'activité est orientée essentiellement autour de la production de plants : semis, entretien des plants et récolte.

OBJECTIFS

- Obtenir le CAP agricole Métiers de l'agriculture, spécialité Horticulture maraîchage et pépinière
- Acquérir les 7 Unités capitalisables propres au métier

CONTENU

Référentiel du CAP agricole Métiers de l'agriculture:

Capacités générales

CG1- Agir dans des situations de la vie courante

CG2- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

CG3- Interagir avec son environnement social

Capacités professionnelles

CP4- Se décline suivant le secteur de production considéré

- Secteurs de la production végétale : arboriculture ou horticulture ou viticulture.

CP5- Se décline suivant le secteur de production considéré

- Secteurs de la production végétale : arboriculture ou horticulture ou viticulture.

CP6- Réaliser des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments.

CP7- S'adapter à des enjeux professionnels locaux.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Utilisation de l'alternance avec des périodes en entreprise et en centre de formation permettant l'acquisition de savoir et de maîtrise professionnelle adaptée.
- La formation est validée par des Unités Capitalisables.

DÉBOUCHÉS

- Travailler comme ouvrier professionnel des services publics et privés.

Complément d'information :

- **Code certif info** 84984
- **Code Rome** A1414
- <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>